

Compte-rendu #65 - Séance du 16 mars 2026

Commission du Budget, de l'Enseignement supérieur et des Bâtiments scolaires

1. Question du député Hajib El Hajjaji (Ecolo) :

« Femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche »

Le Comité Femmes et Sciences (CF&S) a été institué par décret en mars 2016. Dix ans plus tard, alors que les inégalités structurelles entre femmes et hommes dans la carrière académique restent d'actualité (en particulier dans les STEM), un **état des lieux de ses actions** devrait être dressé. « Ce comité, accueilli par l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES), réunit des représentantes et représentants des universités, du Fonds de la recherche scientifique (FNRS), de l'administration et des personnes de contact "Genre" (PCG). Il a pour vocation de formuler des avis et recommandations, de favoriser l'échange de bonnes pratiques et de faciliter la mise en œuvre des principes d'égalité inscrits dans la Charte européenne du chercheur et le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs. Il participe également à la définition des positions de la Fédération Wallonie-Bruxelles au sein du Standing Working Group on Gender in Research and Innovation ». **Ces missions gardent une importance stratégique pour promouvoir l'égalité des genres dans le milieu académique** et pour y renforcer la qualité et la diversité.

Le ministre-présidente peut-elle dresser un bilan des activités du CF&S et de ses moyens depuis 2016 ? Combien d'avis et de recommandations ont été rédigées, sur quelles thématiques, et quelles suites concrètes ont-elles été données ? Sa composition pourrait-elle être complétée par une représentation des organisations syndicales ?

Par ailleurs, dispose-t-on de chiffres sur la carrière des femmes et le plafond de verre dans le milieu académique ? La mesure « Cascade », mise en place par l'ULB, a-t-elle des effets positifs et est-il prévu de l'étendre à l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur ?

Réponse de Mme Elisabeth Degryse, ministre-présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones :

« Le CF&S rend des avis à la demande du gouvernement, mais il rend également des avis de sa propre initiative. Depuis sa création en 2016, sept avis ont été rendus. Les activités du CF&S sont reprises dans des rapports, ainsi que dans les rapports d'activité de l'ARES, qui accueille le comité en son sein.



À titre d'exemple, dans le rapport d'activité de l'ARES pour l'année académique 2024-2025, on peut lire qu'"un groupe de travail (GT) a engagé une réflexion visant à **concevoir un outil ludique et pédagogique sur la thématique des femmes et des sciences**. Cette initiative s'inscrit dans une perspective de sensibilisation des jeunes générations aux enjeux de la place des filles dans les filières de science, technologie, ingénierie (engineering) et mathématiques (STEM) et dans les carrières de recherche. Le Comité a estimé que le Printemps des sciences constituait le cadre privilégié pour une première mise à l'épreuve du dispositif. Le jeu en projet, construit autour d'une mécanique innovante alliant coopération et émulation, met en lumière divers aspects de la condition féminine dans les sciences. Il s'articule autour de catégories d'actions variées : déconstruction des stéréotypes, mobilisation des données chiffrées, gestion des situations de harcèlement, équilibre vie professionnelle et privée, et valorisation de figures inspirantes. Le groupe s'attache à élaborer le contenu, à scénariser des mises en situation et à concevoir un support matériel attractif. Une étudiante accompagne ce processus à travers son stage, en expérimentant un premier prototype auprès d'élèves du secondaire. Les retours issus de cette expérimentation permettront d'affiner le jeu et d'envisager sa diffusion à plus large échelle". Le projet suit son cours et le CF&S présentera le jeu au Printemps des sciences 2026 à l'ULB.

Nous prenons évidemment connaissance des avis remis par le CF&S. Ces derniers font partie des ressources sur lesquelles nous nous fondons dans nos différents travaux. **Concernant les chiffres de fréquentation dans les filières consacrées aux STEM sous le prisme du genre, je vous renvoie à mes réponses précédentes.** J'ai déjà eu l'occasion de détailler ces chiffres. Outre les chiffres fournis par l'administration, il faut également souligner que les universités rédigent des rapports sur l'égalité de genre. Leur publication est en cours. Une présentation de ces rapports sera organisée à l'ARES.

L'initiative de l'ULB visant à lutter contre l'érosion de l'équilibre entre les femmes et les hommes au long d'une carrière est intéressante et elle porte ses fruits. Il n'est pas, à ce stade, envisagé de rendre cette initiative obligatoire pour les autres établissements au moyen d'un cadre légal, mais les établissements d'enseignement supérieur sont tous plus que sensibilisés à la thématique du genre. Les PCG au sein des établissements proposent des mesures visant l'égalité. Le CF&S reçoit depuis 2016 une subvention annuelle de 25 000 euros. Cette subvention est indexée chaque année. Enfin, **concernant la composition du CF&S, je n'ai été saisie d'aucune demande pour en élargir la composition, que ce soit de la part de ses membres ou des organisations syndicales.** »

⇒ Source au Parlement de la FWB : <https://archive.pfwb.be/1000000020de0f2>



www.observatoire.frs-fnrs.be



<https://www.linkedin.com/company/observatoire-frs-fnrs/>